



En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation 17 juin 1996 (Etat le 4 avril 2006) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à l'

**Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne (OCNR)  
Contrôle des véhicules et bateaux  
Schermenweg 5  
CH-3001 Bern**

l'accréditation en tant qu'

**Organisme d'inspection (type A) pour véhicules routiers et bateaux ainsi que pour les délégations du contrôle garage**

selon la norme ISO/CEI 17020. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des organismes d'inspection accrédités.



ac  
cr  
éd  
it  
at  
io  
n  
Sigle et numéro d'accréditation : SIS 136

Date de l'accréditation : 30 avril 2008

L'accréditation est valable jusqu'au : 29 avril 2013

CH-3003 Berne-Wabern, le 30 avril 2008  
Service d'accréditation suisse

Le responsable  
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.